



## Formation

# Statut social, statut juridique, statut fiscal : quels choix et quelles démarches pour mon installation ?

**Vous avez un projet d'installation ou de création d'activités agricoles ou agri-rurales ?**

**Nous vous proposons 2 jours de formation pour vous y retrouver dans la jungle des statuts !**

**Vendredi 18  
et vendredi 25 mai 2018,  
Isère (à définir)**

**L'objectif de ces journées est de vous aider à comprendre les différents statuts et leurs implications, et vous donner les clefs pour choisir les plus adaptés à votre projet.**

**Au programme :**

- ▶ Statut social : seuils d'assujettissement à la MSA, prestations, cotisations sociales, pluriactivité ; statut du conjoint...
- ▶ Statut juridique : forme individuelle et statuts collectifs
- ▶ Statut fiscal : réel et micro-bénéfice agricole
- ▶ Assujettissement à la TVA
- ▶ Statuts pour les activités non agricoles...

Ces journées alterneront temps d'apport théorique et réflexion sur votre propre situation, pour vous permettre de creuser et d'interroger vos projets afin d'être maître de vos choix.

**Intervenants** : AFOCG Des Alpes

---

**Infos pratiques**

Vendredis 18 et 25 mai 2018, de 9 h à 17 h

Lieu : (à préciser)

Repas partagé sur place le midi

Inscription obligatoire.

Ces journées sont gratuites pour les ayant droits VIVEA dans la limite du plafond annuel de 2000 € – **nous contacter dans les autres situations.**

Un chèque de caution de 30 €/jour vous est demandé pour confirmer votre inscription (non encaissé et restitué en fin de formation)

---

***Inscrivez-vous auprès d'Emeline Gaborieau***

*addear-sudisere@orange.fr, 07 81 78 96 38 / 09 60 03 50 14*

---

*Ces journées bénéficient du soutien de*

